



Ce courriel s'adresse aux professeures et professeurs qui enseignent à temps partiel à la session d'hiver 2022 ainsi qu'aux responsables de la francisation et à leur gestionnaire chez les mandataires.

Bonjour à toutes et à tous,

Pour faire suite à notre courriel du 13 janvier dernier et conformément à la directive gouvernementale de favoriser le retour en présentiel du personnel et de la communauté étudiante de tous les établissements d'enseignement d'ici la fin du mois, **nous vous confirmons la reprise des cours de français du MIFI en salles de classe à compter du lundi 31 janvier 2022. Nous demandons donc au personnel enseignant d'en informer ses élèves dès aujourd'hui.**

Bien entendu, les cours qui étaient initialement prévus de se dérouler à distance durant toute la session pour répondre aux besoins de certaines clientèles demeurent à distance.

Santé et sécurité au travail

Le matériel de protection nécessaire sera fourni aux élèves et au personnel enseignant du Ministère. Le port du masque de procédure par tous les élèves est obligatoire en tout temps, même lorsqu'elles ou ils sont assis dans une salle de classe. Il peut être retiré lors des repas. Une distance d'un mètre (environ 3 pieds) entre les élèves est toujours requise en milieu communautaire lorsque les élèves sont assis en salle de classe.

En ce qui a trait aux consignes sanitaires pour le personnel enseignant et quoi faire en cas de symptômes de la COVID, nous vous transmettrons une autre communication d'ici vendredi, car nous attendons quelques spécifications de la part de la Santé publique.

Rappelons par ailleurs que la Santé publique estime que les personnes vaccinées sont grandement protégées contre le virus et ses complications. Si cela n'est pas

déjà fait, nous vous invitons à aller chercher votre 3^e dose dès maintenant. Pour plus d'information sur la campagne de vaccination, cliquez [ici](#).

En terminant, le Ministère continuera de suivre l'évolution de la situation épidémiologique et de vous tenir au courant des changements s'il y a lieu. N'hésitez pas à faire appel à l'équipe de la Direction générale des services de francisation (DGSF), notamment aux conseillères et conseillers pédagogiques, si vous avez des questions ou si vous avez besoin de soutien.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Cordialement,

Direction générale des services de francisation